



Politique du District scolaire francophone du Nord-Ouest

POLITIQUE 4.11

Page 1 de 1

Objet : **Possession d'armes ou objets dangereux**

En vigueur : 27 février 1997

Révision : 23 février 2017

En matière de politique relative à la « possession d'armes ou objets dangereux », le District scolaire francophone du Nord-Ouest se référera au « Protocole d'actions en situations d'urgence ».